

COMMISSION FORÊT

Mardi 09 Décembre 2014

- **Personnes présentes :**

Membre élu :

- Monsieur Philippe PERRET, 4eme Adjoint

Membre du Service Technique :

- Monsieur Denis GIROL.

Membres extérieurs choisis par le Président de la commission :

- Monsieur Pascal BIRY,
- Monsieur Martial COURBET,
- Monsieur Gérard ROUSSEY,
- Monsieur Robert SCHMITT,
- Monsieur Alain TERRIER
- Monsieur Henri TISSOT.

Membres de l'ONF :

- Monsieur Florian CHEVAL.

Début de la commission : 18h00

Fin de la commission : 19h45

M. GIROL remet aux membres de la commission le tableau d'inscription des affouagistes inscrits pour la saison 2014/2015, soit 82 personnes, le nombre de stères de bois livrés à domicile est de 218, pour 29 demandes.

Il précise qu'une délibération sera prise au conseil municipal du 16 décembre 2014, concernant la tarification de l'exploitation de la parcelle N° 35 J par trois affouagistes volontaires soit : 10 euros par lot.

M. GIROL précise aux membres de la commission qu'à la demande de M. SCHOULLER, une visite en forêt sera programmée courant janvier 2015, la date est fixée à l'unanimité au 17 janvier 2015, le lieu de rendez-vous sera communiqué par les agents de l'O.N.F ultérieurement

- **Remarques diverses :**

M. ROUSSEY propose la mise en place de barrières afin d'interdire l'accès à la forêt, la priorité restant l'accès au « trou des grenouilles » ainsi que l'accès par la place du 18 novembre.

M. PERRET précise que seulement 2 barrières pourraient être éventuellement mises en place chaque année, il demande à M. GIROL de chiffrer le coût de cette opération.

M. SCHMITT propose à la commission, d'installer des panneaux signalétiques en forêt, afin de prévenir les éventuels promeneurs que des coupes de bois sont en exploitation.

M. TISSOT demande à M. GIROL s'il est possible d'obtenir d'autres bombes de peinture fluorescente pour le marquage des lots de bois, ainsi que du ruban de signalisation pour sécuriser les zones de coupes.

En ce qui concerne la création d'une amicale des affouagistes, les membres de la commission, après réflexion ne désirent pas modifier le fonctionnement actuel.

- **Délibérations à prendre au premier conseil municipal de 2015 :**
- la deuxième délibération concernant le futur aménagement de la forêt communale sera rédigée en collaboration avec les agents de l'O.N.F.

- **La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement:**